

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 avril 2016

OBJET :

**Engagement dans le dispositif MONALISA
(Mobilisation Nationale contre l'isolement des âgés)**

**Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°4**

EXPOSE DES MOTIFS

Comme l'ensemble du territoire français, Essey-lès-Nancy est touchée par un phénomène d'isolement relationnel, défini par l'INSEE comme le fait de n'avoir que 4 contacts ou moins d'ordre privé au cours d'une semaine de référence. Ce phénomène touche tout particulièrement les personnes âgées.

Dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux axée sur le public senior réalisée par le CCAS, une enquête a été menée auprès de l'ensemble des seniors âgés de 60 ans et plus. Cette dernière révèle que 45 % des répondants âgés de 75 ans et plus disent ressentir une sensation d'isolement ou de solitude.

Le rapport MONALISA, remis le 12 juillet 2013 à Madame la Ministre déléguée aux personnes âgées et à l'autonomie, rend compte d'une volonté inter-partenaire et inter-associative de faire cause commune de manière durable autour de la lutte contre la solitude des personnes âgées.

MONALISA réunit l'ensemble des associations volontaires au sein d'une association nationale, qui a un double objectif :

- créer des solidarités : promouvoir l'existence et la création d'équipes citoyennes sur le territoire afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées,
- faire prendre conscience à tous les français de cet enjeu de société.

Le plan national MONALISA, propose notamment de combattre cette souffrance en encourageant les visites de bénévoles.

Par conséquent, il est proposé de s'inscrire dans la démarche nationale MONALISA qui constitue un outil de coordination des actions développées en faveur des seniors isolés.

PROPOSITIONS

Il est proposé au Conseil d'Administration de s'associer au dispositif national MONALISA, et :

- d'adhérer à la charte d'engagement de l'association MONALISA
- de régler l'adhésion dont le droit d'entrée s'élève à 30 €

Il est précisé que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2016 du Centre Communal d'Action Sociale.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 7 avril 2016.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 5 AVRIL 2016

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	11
Nombre de votants	11

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Myriam LEDROIT, Véronique SAGET, Jacqueline BELLIER, Janine MARCHAL et Marie-France METZELARD.

MM. Guy FRANIATTE, Louis CAUSERO, Matthieu RIFF et Claude CHASSARD.

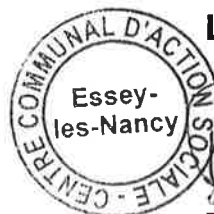
EXCUSES :

Mme Stéphanie GEORG Rosette GIRSCH et Marie-France LACOUR.
MM. Jean-Pierre BRANDELY, Patrick CAILMAIL.

ABSENTE :

Mme Patricia LANZI.

Pour extrait,



Le Président,


Michel BREUILLE